

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3742 - JEUDI 14 MAI 2020

PASSEPORT GATE CONGOLAIS

Des ONG et 51 victimes saisissent la justice belge

La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), la Ligue des droits humains (LDH-Belgique) et le Réseau panafricain de lutte contre la corruption (Unis) se sont constituées, le 8 mai 2020, partie civile dans l'enquête pénale que la Belgique mène depuis 2017 dans le cadre de « l'affaire Semlex ». Cette société à qui a été confiée le marché de la fabrication des passeports biométriques devra répondre des

allégations de corruption et de blanchiment d'argent qui pèsent sur elle. Les trois ONG précitées ont, dans un communiqué conjoint publié le 13 mai, relevé que cinquante et une victimes congolaises se sont également constituées partie civile dans le cadre de la campagne « Le Congo n'est pas à vendre ».

Page 3

PROCÈS 100 JOURS

Pas de liberté provisoire pour Vital Kamerhe et consorts



Lex-directeur de cabinet et ses deux co-accusés resteront en détention jusqu'à la reprise du procès prévu pour le 25 mai. Ainsi en a décidé la Chambre de conseil du Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe après examen de la requête introduite par le collectif d'avocats en faveur de leurs clients.

La décision du tribunal est sans appel et fait suite à deux demandes consécutives introduites auparavant par les avocats de Vital Kamerhe, lesquelles demandes avaient été également rejetées. Le leader de l'UNC est poursuivi pour détournement de près de quarante millions de dollars destinés au programme des cent jours.

Page 2

PRÉSIDENTCE

Cashmir Kolongele Eberande désigné directeur de cabinet intérimaire du chef de l'État



Cashmir Kolongele Eberande

Le Pr Cashmir Kolongele Eberande vient d'être confirmé dans son nouveau statut de directeur de cabinet du chef de l'Etat en remplacement à Vital Kamerhe. Cette nomination fait suite à l'empêchement circonstanciel du leader de l'UNC actuellement en procès au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa dans une affaire de détournement des fonds pu-

blics.

Le nouveau promu est docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheur en droits Ohada et en criminalité économique. Il est professeur aux universités de Kinshasa et catholique du Congo. Il dirige le Centre d'expertise juridique et d'actualité du droit des affaires en RDC.

Page 3

FOOTBALL

Déjà la reprise pour certains Congolais de l'étranger



Chancel Mbemba

Après pratiquement deux mois de confinement total à cause du Covid-19, on annonce ici et là, à travers le monde, la reprise des activités sportives et, particulièrement, le football. Certains joueurs congolais sont déjà à pied d'œuvre. Certains clubs où prestent des Congolais ont déjà repris le chemin des entraînements en respectant les

gestes barrières de distanciation sociale et de non regroupement de plus de vingt personnes dans un espace réduit. Au Portugal où évoluent le défenseur central international Chancel Mbemba et le milieu défensif Aaron Tshibola respectivement à Porto et à Deportivo Aves, le championnat reprend officiellement le 4 juin prochain.

Page 8

ÉDITORIAL

Santé

Le constat quasi général dressé au miroir de la pandémie du Covid-19 est que dans de nombreux pays, les systèmes de santé sont ou inadaptés, ou défaillants. Cela ne veut pas dire que tous les gouvernements ont mis les mêmes moyens, accordé la même attention aux effets de cette crise sanitaire qui se prolonge. Pour autant, les uns et les autres réfléchissent désormais à l'après-coronavirus.

D'un certain point de vue, une fois cette crise passée, le problème ne se posera pas uniquement en termes de dotation des hôpitaux en équipements de pointe ou d'affectation dans ces structures de professionnels rompus à la tâche. Le vrai problème sera de savoir si les nombreux traitements prodigués jusque-là pour soigner les nombreuses maladies affectant au même moment les êtres humains habitant les cinq continents sont réellement adaptés.

Entre ceux qui s'en prennent aux fabricants et marchands mondiaux de vaccins qualifiés d'inopérants, écoulés à grande échelle, disent-ils, dans le seul but de faire du fric, et ceux qui doutent des diagnostics posés dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, la confusion grandit. Si l'on n'y prend garde, à terme, une méfiance indicible pourrait s'installer entre, d'une part, les populations auprès desquelles est souvent recensée la grande masse de patients et, d'autre part, le système sanitaire mondial chez qui les pouvoirs publics et le corps médical héritent les protocoles de traitement des pandémies.

En raison de l'impact du Covid-19 sur nos habitudes ancrées, le temps présent est à la remise en question des certitudes d'hier. Il est indispensable que cette quête des savoirs nouveaux n'anéantisse pas complètement les socles sur lesquels, jusque-là, l'humanité a essayé de tenir. Ces derniers temps, sur les réseaux sociaux, experts et spécialistes sortis de l'ombre du fait des tâtonnements enregistrés partout dans la riposte à la maladie battent en brèche certaines mesures édictées par les autorités publiques sur recommandation des structures officielles de santé.

Qu'il s'agisse du confinement à domicile de la population, du port obligatoire du masque, du couvre-feu et même de la distanciation sociale, le bénéfice n'est pas celui escompté insistent ces messieurs et dames qui s'expriment sur internet avec la volonté de convaincre. Il s'agit d'une bataille de communication qui met aux prises les libre-penseur et les grandes officines qui elles font partie d'un système global vers lequel convergent les influences d'ordre économique, politique, financier et culturel. Ceux qui la regardent se développer ne savent parfois plus à quel saint se vouer. La santé n'ayant pas de prix comme on a coutume à le dire, l'information qui concerne ce domaine doit gagner en clarté pour que chacun sache en tirer le meilleur parti.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCÈS 100 JOURS

Pas de liberté provisoire pour Vital Kamerhe et ses co-accusés

L'ex-directeur de cabinet et ses deux co-accusés resteront en détention jusqu'à la reprise du procès prévu pour le 25 mai. Ainsi en a décidé la Chambre de conseil du Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe après examen de la requête introduite par le collectif d'avocats en faveur de leurs clients.



Vital Kamerhe

La Chambre de conseil du Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe, qui s'est donné quarante-huit heures pour statuer sur la requête de libération provisoire exprimée le 11 mai dernier par la défense de Vital Kamerhe lors de l'audience d'ouverture, a tranché avant le délai qu'elle s'est elle-même fixé. En effet, dès le lendemain du procès, les magistrats de cette Cour avaient déjà pris leur décision : Il en découle, après concertations, que l'ancien directeur de cabinet du chef de l'Etat et superviseur principal du programme intérimaire de 100 jours, initié par Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, restera en prison

avec ses deux co-accusés, l'homme d'affaires libanais Jammal Samih et le responsable import-export de la présidence, Jeannot Muhima. La décision du tribunal est sans appel et fait suite à deux demandes consécutives introduites auparavant par les avocats de Vital Kamerhe, lesquelles demandes avaient été également rejetées. Pour la défense, cette façon de faire du tribunal qu'elle assimile à une forme d'acharnement contre son client, laisse penser qu'il y a bien anguille sous roche lorsqu'on sait que le prévenu a une adresse bien connue en plus du fait que son état de santé n'incite guère à l'optimisme.

Rappelons que la première audience publique dans le procès, qui oppose le ministère public aux prévenus Vital Kamerhe, Jammal Samih ainsi que Jeannot Muhima, a eu lieu le lundi 11 mai à la prison centrale de Makala. Il s'est agi d'une audience de confirmation des charges et d'identification des parties au procès. Poursuivis pour détournement présumé de près de 40 millions de dollars destinés au programme des cent jours, Vital Kamerhe et ses co-accusés continuent à plaider non coupable. On en saura un peu plus lors de la prochaine audience fixée pour le 25 mai.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIE

Cashmir Kolongele Eberande désigné directeur de cabinet intérimaire du chef de l'État

Vital Kamerhe a été remplacé, le 12 mai, de son poste de directeur de cabinet du chef de l'Etat par celui qui était jusque-là son adjoint.

Ayant pris le fauteuil de directeur de cabinet du chef de l'Etat, dans la foulée des démêlés judiciaires que connaît celui qui jusque-là était son titulaire, en l'occurrence Vital Kamerhe, le Pr Cashmir Kolongele Eberande vient d'être confirmé dans son nouveau statut. C'est ce qui ressort de l'ordonnance présidentielle lue à la télévision nationale le 12 mai par le porte-parole du chef de l'Etat, Kasongo Mwema Yamba Yamba. Ainsi donc, Cashmir Kolongele Eberande qui assumait, depuis le 25 janvier de l'année dernière, les fonctions de directeur de cabinet adjoint chargé des questions juridiques, politiques et administratives, vient d'être désigné directeur de cabi-



Pr Cashmir Kolongele Eberande

net intérimaire du chef de l'Etat. D'après le porte-parole de la présidence, cette

nomination fait suite à l'empêchement circonstanciel de Vital Kamerhe actuelle-

ment en procès au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK)

dans une affaire de détournement des fonds publics destinés à la réalisation

des travaux du programme d'urgence de 100 jours initié par le président de la République. A noter que le nouveau promu est docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheur en droits Ohada et congolais des affaires et en criminalité économique. Il est professeur aux universités de Kinshasa et Catholique du Congo. Il dirige le Centre d'expertise juridique et d'actualité du droit des affaires en RDC. Quoique provisoire, cette décision peut marquer un départ définitif du leader de l'Union pour la nation congolaise de ce fauteuil prestigieux qu'il a occupé depuis un an et quelques mois. Détenu depuis le 8 avril, Vital Kamerhe n'avait pas démissionné de sa fonction à la présidence de la République.

Alain Diasso

PASSEPORT GATE CONGOLAIS

Des ONG et 51 victimes saisissent la justice belge

Soulignant la gravité des suspicions autour du contrat entre la société de Semlex et le gouvernement congolais, ces organisations pensent qu'il est important de mettre fin à cette impression d'impunité et de pousser le dossier jusqu'au bout.

La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), la Ligue des droits humains (LDH-Belgique) et le Réseau panafricain de lutte contre la corruption (Unis) se sont constituées, le 8 mai 2020, parties civiles dans l'enquête pénale que la Belgique mène depuis 2017 dans le cadre de l'« affaire Semlex ». Dans un communiqué conjoint publié le 13 mai par ces trois organisations, celles-ci ont relevé que cinquante et une victimes congolaises se sont également constituées partie civile dans le cadre de la campagne « Le Congo n'est pas à vendre ».

A en croire cette source, la société belge « Semlex » est, en effet, sous enquête pour le contrat conclu avec la République démocratique du Congo (RDC) pour la fabrication de passeports biométriques. Selon l'agence de presse Reuters, citée dans ce communiqué, l'enquête porterait sur des soupçons de corruption et de blanchiment d'argent. Ce communiqué note éga-

lement que depuis le 10 janvier 2019, les organisations non-gouvernementales peuvent désormais déposer plainte en Belgique dans des affaires qui ont trait à la violation des droits humains. « Par le dépôt de ces plaintes pénales avec l'appui d'ONG, les victimes congolaises deviennent enfin actrices de ce dossier emblématique. Elles pourront demander un accès au dossier et solliciter des devoirs d'enquêtes complémentaires. Loin d'avoir une simple portée symbolique, il s'agit d'une vraie plus-value, pouvant permettre d'aboutir enfin

au détriment des citoyens congolais », a expliqué le vice-président de la FIDH, Paul Nsapu, cité également dans ce communiqué.

Une majoration inexplicquée

L'agence de presse Reuters, citée par la source, indique que Semlex avait négocié le contrat pour les passeports avec l'ex-président Kabila et certains de ses plus proches collaborateurs en 2014-2015. A l'en croire, lors des négociations à Dubaï et à Kinshasa, le prix unitaire du passeport était passé de 21,5 à 185 dollars américains (USD).

« Selon les contrats auxquels ont pu accéder nos organisations, pour chaque passeport acheté, 60 USD

« Selon les contrats auxquels ont pu accéder nos organisations, pour chaque passeport acheté, 60 USD doivent être reversés à une société écran, LRPS, enregistrée dans les Emirats Arabes Unis »

à la condamnation d'une entreprise suspectée d'offrir des pots de vin pour obtenir de juteux contrats,

doivent être reversés à une société écran, LRPS, enregistrée dans les Emirats

Arabes Unis », ont fait savoir ces ONG. Citant encore une fois Reuters, elles ont affirmé que LRPS appartiendrait à Makie Wangoi Makolo, membre de l'ancienne famille présidentielle.

Pour ces organisations, depuis l'entrée en vigueur du contrat entre Semlex et le gouvernement congolais, cette société écran pourrait avoir perçu plus de 35 millions USD. « Nous espérons que la justice belge pourra lever le voile sur ces 60 USD alloués à une société écran aux propriétaires réels suspects », note le lanceur d'alerte et cofondateur d'Unis, une organisation spécialisée dans la lutte contre la corruption, Jean Jacques Lumumba. Le montant de 60 USD, fait-il savoir, correspond au salaire moyen d'un fonctionnaire congolais. Cet argent aurait dû rester dans la poche des acheteurs de passeports. De son côté, la justice belge a ouvert une enquête en 2017 et fait une perquisition au bureau de Semlex en janvier 2018. Depuis lors, regrettent ces ONG, aucune nouvelle n'a été communiquée par le Parquet fédéral sur la progression de l'enquête.

Ces organisations soulignent également que, de manière plus générale, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU a observé, en mars de cette année, qu'il manque en Belgique « un système de plainte efficace (...) pour les victimes de violations de droits humains commises par les entreprises ». De même, l'Organisation de coopération et de développement économique s'inquiète, depuis des années, du manque flagrant de ressources allouées par la Belgique au système judiciaire pour le traitement de dossiers liés à la corruption d'agents publics étrangers. Ainsi, fait remarquer la présidente de la Ligue des droits humains (Belgique), Olivia Venet, « si les pratiques de corruption à l'étranger sont punissables selon la loi belge depuis plus d'une décennie, aucune entreprise belge ne s'est vu condamner à notre connaissance jusqu'à ce jour » Vue la gravité des suspicions autour du contrat de Semlex, conseille-t-elle, il est important de mettre fin à cette impression d'impunité et de pousser le dossier jusqu'au bout.

Lucien Dianzenza

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

LITTÉRATURE

Nadia Nsayi publie « Fille de la décolonisation »

La politologue relate son expérience personnelle de Belge d'origine congolaise, l'histoire de sa famille en lien avec l'histoire de la période coloniale belge.

Dans « Fille de la décolonisation », Nadia Nsayi revient sur le système fondamentalement injuste appelé colonisation, sur l'héritage colonial en Belgique et de l'importance des excuses belges, couplé à un véritable processus de décolonisation. Elle évoque ainsi la colonisation belge, la situation actuelle ainsi que les défis et termine par un plaidoyer sur l'importance de la décolonisation, soixante ans après l'indépendance du Congo.

Née en 1984, Nadia Nsayi est arrivée en Belgique en 1989 à l'âge de 5 ans avec sa mère. Elle a obtenu, en 2008, un master en politique internationale à la KU Leuven, version flamande de l'université catholique de Louvain en 2008. Après un stage (2008-2009) à EUIAC, le réseau européen

pour l'Afrique centrale, elle a travaillé comme assistante parlementaire (2008-2010) et a été, pendant près de 10 ans, responsable des politiques pour le Congo au sein de « Broederlijk Delen », une organisation flamande de coopération au développement, ainsi qu'au sein du mouvement pour la paix « Pax Christi Flandre ». Elle y faisait le suivi du Congo: situation politique et sécuritaire, relations du Congo avec la communauté internationale, en particulier avec la Belgique et l'Union européenne, en plus du débat sur la période coloniale et le mouvement de décolonisation en Belgique. Elle faisait également un suivi de la situation dans les pays voisins comme le Rwanda et le Burundi. Depuis 2019, Nadia Nsayi travaille comme conservatrice



Nadia Nsayi

au Museum aan de Stroom (MAS-Musée sur le cours d'eau) à Anvers, dans le cadre de l'exposition '100 X Congo.

100X Congo, un siècle d'art congolais à Anvers
En 2020, cela fera exactement cent ans que la ville

d'Anvers aura acquis, en pleine époque coloniale, sa collection congolaise. A cet effet, l'exposition présente cent œuvres uniques et se penche sur leur signification pour différents peuples congolais. Le public, explique-t-on, pourra apprendre l'influence des

missions chrétiennes sur la culture congolaise et découvrir le regard des Congolais sur le Blanc (Mundele). Pendant l'exposition, le public découvrira les contacts qui ont eu lieu au seizième siècle entre l'Europe et l'Afrique, les portraits d'Africains à travers les yeux des maîtres de l'école d'Anvers et la présence des Congolais lors des expositions mondiales à Anvers. Le MAS invite à réfléchir sur l'image des Africains à travers le temps. L'exposition, indique le musée, est aussi l'occasion de réfléchir sur l'importance de l'art congolais dans le passé et au présent, et sur la manière dont la collection congolaise est arrivée à Anvers. Dans le cadre de cette exposition, le MAS indique collaborer avec des artistes et chercheurs belges et congolais et entre en dialogue avec les habitants d'Anvers d'origine belge et africaine.

Patrick Ndungidi

FOOTBALL-TRANSFERTS

Mbokani veut prolonger à Antwerp, Disasi préfère Arsenal à Séville

En dépit de la perturbation créée par la pandémie du coronavirus avec la suspension des activités sportives qui, cependant, sont sur le point de reprendre, la période du mercato d'été est quasi effective. Et les joueurs congolais font des choix d'options.

Après une saison exceptionnelle avec Antwerp au championnat de Belgique, et surtout, des matchs importants de l'Europa League, l'attaquant international congolais Dieumerci Mbokani qui a été le fer de lance de l'attaque du club anversoise a demandé un contrat deux ans de plus aux

marqués en 36 matchs disputés toutes compétitions confondues, avant l'arrêt du championnat à cause du Covid-19. A 34 ans, Dieumerci Mbokani est toujours autant sollicité, surtout par des clubs en dehors du continent européen avec des offres plutôt alléchantes.

d'autres championnats... », a indiqué Pierre Caillot, président du club Rémois. En avril dernier, la presse anglaise a parlé d'une future offre de 17 millions d'euros d'Arsenal de Londres pour s'approprier Axel Disasi. Trois autres clubs de la Premier League anglaise s'intéressent au jeune défenseur congolais qui a officiellement choisi de porter le maillot de la sélection du pays d'origine de ses parents, les Léopards de la République démocratique du Congo. Il s'agit



Axel Disasi

« Il a peu de chances d'aller en Espagne. On a des offres plus intéressantes d'autres championnats... »,

dirigeants d'Antwerp, fait-on savoir. Mais on apprend que tout pourrait dépendre de la situation de l'entraîneur Lazslo Boloni qui avait attiré Mbokani à Antwerp.

L'ancien buteur du Standard de Liège négocierait donc en position de force vu ses performances au cours de deux saisons véritablement abouties, avec un bilan de 26 buts

Futur international congolais, le solide défenseur central Axel Disasi de Reims en France, convoité en Espagne par Real Madrid et FC Séville (qui serait prêt à mettre sur la table 15 millions d'euros pour son transfert), est plutôt plus proche d'un départ vers l'Angleterre. « Il a peu de chances d'aller en Espagne. On a des offres plus intéressantes

de Tottenham, de Norwich City et de Bournemouth. L'issue de ce dossier de transfert est à suivre.

Capitaines chez les U17 du Paris-Saint-Germain (PSG), le jeune prometteur défenseur central Hubert Mbuyi Muamba suscite déjà l'intérêt des clubs étrangers. Selon L'Equipe, le FC Porto du Portugal est sur

le point d'accélérer le dossier pour s'octroyer le jeune joueur de souche congolaise qui a encore un an de contrat avec

le PSG. Mais Hubert Mbuyi Muamba pourrait aussi choisir l'option de rester à Paris.

M.E.

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La neuvième édition reportée en 2022

Le comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) a, lors de sa session extraordinaire du 6 mai dernier, approuvé l'idée du pays hôte, la République Démocratique du Congo (RDC), qui recevra les IXe Jeux de la Francophonie reportés à 2022.

Initialement prévue du 23 juillet au 1er août 2021, la grande fête sportive et culturelle des jeunes ayant le français comme langue commune, aura lieu du 19 au 28 août 2022, toujours à Kinshasa.

Ce report intervient dans une période où l'humanité toute entière est confrontée à la pandémie du coronavirus (Covid-19). Les restrictions imposées par plusieurs pays suite à l'apparition de la pandémie restent sans nul doute l'une des causes de ce renvoi.

Après Rabat et Casablanca (Maroc, 1989), Paris (France, 1994), Antananarivo (Madagascar, 1997), Ottawa et Hull (Canada, Canada-Québec, 2001), Niamey (Niger, 2005), Beyrouth (Liban, 2009), Nice (France, 2013) et Abidjan (Côte d'Ivoire, 2017), c'est

la ville de Kinshasa de la République Démocratique du Congo qui accueillera en 2022 les meilleurs jeunes talents artistes et sportifs francophones lors de ces IXe Jeux de la Francophonie.

Organisés tous les quatre ans dans l'année post-olympique, les Jeux de la Francophonie invitent, sous la bannière de l'amitié, la jeunesse de l'espace francophone à se rencontrer au travers d'épreuves sportives et de concours culturels. Autours de différentes disciplines, cette compétition internationale contribue à la promotion de la paix et du développement à travers des rencontres et des échanges entre jeunes francophones. Elle permet le rapprochement des pays de la Francophonie et constitue un facteur de



Les 9^{es} Jeux de la Francophonies renvoyés en 2022DR

dynamisation de sa jeunesse en contribuant à la solidarité internationale dans le respect de l'égalité des genres.

Parmi ses objectifs, figurent aussi la découverte de l'originalité des cultures francophones dans toute leur di-

versité et le développement d'échanges artistiques entre les pays francophones. Les Jeux de la Francophonie favorisent également l'émergence de jeunes talents artistiques francophones sur la scène artistique internationale, tout

en contribuant à la préparation de la relève sportive francophone en vue de sa participation à d'autres grands événements sportifs, sans oublier la promotion de la langue française.

Rude Ngoma

COVID-19 AFRIQUE

Le continent aux prises avec l'après-crise de coronavirus

Après la crise du Covid-19, l'Afrique sera confrontée à une réalité nouvelle. Compter plus sur ses propres ressources que sur l'aide au développement pour faire face aux séquelles laissées par la pandémie. L'ancien Premier ministre du Burkina Faso, Tertius Zongo, directeur de la chaire Sahel de la Fondation pour les études et la recherche sur le développement international (Ferdi) et Emmanuel Pinto Moreira, directeur de recherche à la Banque africaine de développement (Bad), font le point.

Emmanuel Pinto Moreira appelle à une autre mondialisation. A court terme, il s'interroge sur le ciblage des personnes les plus pauvres, souligne la difficulté de confiner des populations qui travaillent dans l'informel - prioritaires en matière d'aides. À plus long terme, il pense que cette crise va donner l'opportunité à une forme de «déglobalisation», en termes de blocs (Chine, Eu-

rope et Occident, Afrique, etc.). A cet égard, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente «une opportunité intéressante», souligne-t-il, «à condition qu'elle soit bien menée : taxation commune, politiques de libéralisations communes, etc.».

Tertius Zongo souligne pour sa part que l'Afrique est diverse. C'est le cas de la région du Sahel,

confrontée à l'insécurité et à la pauvreté. Ce qui ne permet pas d'assurer le développement. Il rappelle que l'aide au développement n'a jamais créé le développement - elle l'accompagne simplement - néanmoins, «il s'agit de parer au plus urgent, face aux difficultés budgétaires des pays africains». Ces facteurs de fragilité sont enracinés dans les pays sahéliers. Et la paix est un bien public qui impose d'agir, indique l'ancien Premier. «Mais comment agir ? », poursuit-il. Il propose de «croiser les différents regards afin de définir les points sur lesquels il faut avancer».

«Les politiques économiques

n'ont jamais pris en compte les facteurs de fragilité de l'Afrique. Il faut améliorer la réflexion sur l'économie-politique de nos pays ; il faut s'appuyer davantage sur l'histoire de nos sociétés. Cette question n'est jamais posée ainsi», ajoute-t-il. Pour que l'aide soit efficace, plusieurs conditions doivent être remplies. A savoir, une approche collégiale, une association de tous les acteurs, une innovation en matière d'acteurs, «ne faisant plus appel systématiquement aux grandes institutions ou aux grandes entreprises, en associant les ONG et les collectivités locales, en aidant les

pays à rester maîtres de leur politique».

L'urgence, pour Tertius Zongo, revient à sauver des vies, en renforçant les systèmes de santé. Il faut aussi garder l'économie en état de marche, garantir le bon fonctionnement des services publics, et parvenir à «planter les graines d'une résilience future». Sur le plan politique, il plaide pour un équilibre entre la liberté et la sécurité. Pour conclure; «il faut éteindre rapidement les velléités nationalistes qui affaiblissent les efforts de panafricanisme, accélérer la coopération et l'intégration régionale.»

Noël Ndong

Le pape remercie les infirmières pour leur service à l'Humanité

Le pape François a remercié mardi les infirmières pour leur service à l'Humanité, tout en appelant les Etats à investir dans leurs systèmes de santé.

«Merci pour votre service à l'Humanité !», a lancé le chef de l'église catholique dans un message diffusé à l'occasion de la Journée internationale des infirmières.

«Nous assistons quotidiennement au témoignage de courage et de sacrifice des opérateurs sanitaires, en particulier des infirmières et des infirmiers, qui avec

professionnalisme, abnégation, sens de responsabilité et amour pour leur prochain assistent les personnes affectées par le virus, au risque même de leur santé», a souligné le souverain pontife argentin.

Il a rendu hommage à «un professionnalisme qui ne se réduit pas aux connaissances scientifico-techniques» mais

«Nous assistons quotidiennement au témoignage de courage et de sacrifice des opérateurs sanitaires, en particulier des infirmières et des infirmiers, qui avec professionnalisme, abnégation, sens de responsabilité et amour pour leur prochain assistent les personnes affectées par le virus, au risque même de leur santé»,

comprend aussi une «relation humaine» avec le patient dans les situations les plus trauma-

tisantes.

Pour le pape François, la pandémie a mis aussi en lumière

beaucoup de carences au niveau de l'assistance sanitaire dans de nombreux pays. Il appelle donc les dirigeants de la planète à «investir dans la santé comme bien commun de base, en renforçant les structures et en employant davantage d'infirmiers».

Les infirmiers, infirmières et sages-femmes méritent d'être mieux valorisés et de bénéficier de conditions de travail améliorées, a conseillé en outre le pape dans son message.

AFP

PÉTROLE

Le rééquilibrage du marché va s'accélérer avec une production américaine en chute

L'Opep estime que le rééquilibrage du marché pétrolier va s'accélérer au cours des prochains trimestres après la chute des cours causée par la pandémie de Covid-19, à la faveur d'une forte baisse de la production américaine.

«Les ajustements rapides de la production face aux actuels déséquilibres profonds du marché pétrolier mondial ont déjà commencé à montrer des effets positifs, avec un rééquilibrage qui devrait s'accélérer au cours des prochains trimestres», estime l'Organisation des pays exportateurs de pétrole dans son rapport mensuel. Le marché du pétrole a plongé depuis plusieurs semaines en raison des restrictions mises en place à travers le monde pour enrayer la propagation du

nouveau coronavirus, qui affectent la demande pour les transports ou l'industrie. L'Opep, qui a fini par s'entendre avec son partenaire russe pour limiter son offre, estime désormais que la production de pétrole des pays extérieurs au cartel devrait décliner cette année bien plus qu'anticipé jusqu'alors, notamment aux Etats-Unis. «Pour 2020, l'offre de pétrole non-Opep est révisée à la baisse de presque 2 millions de barils par jour (mbj) par rapport à la projection précédente,

et il est maintenant prévu qu'elle décline de 3,5 mbj», indique l'organisation. Cette nouvelle prévision prend en compte les baisses de production annoncées, y compris par les grandes compagnies pétrolières, face au déclin de la demande mondiale, à la chute des cours du brut ou encore au manque de ca-

pacités de stockage. C'est particulièrement le cas aux Etats-Unis, où l'Opep revoit à la baisse de 1,3 mbj sa prévision pour cette année, anticipant désormais un déclin de 1,4 mbj. La crise sanitaire met ainsi un coup d'arrêt spectaculaire au boom de la production des pétroles de schiste américains ces dernières années.

L'Opep et ses principaux partenaires s'étaient pour leur part accordés le 12 avril sur une réduction de leur production de 9,7 millions mbj sur deux mois, une mesure exceptionnelle qui est entrée en vigueur le 1er mai. En avril, avant la mise en place de ces mesures, la production de l'Opep avait bondi de 1,798 million de barils par jour, selon des sources indirectes citées dans le rapport. C'est l'Arabie saoudite, chef de file du cartel qui s'était engagé dans une guerre des prix avec son partenaire russe, qui a largement ouvert les vannes avec une augmentation de 1,553 mbj de sa production.

AFP

«Pour 2020, l'offre de pétrole non-Opep est révisée à la baisse de presque 2 millions de barils par jour (mbj) par rapport à la projection précédente, et il est maintenant prévu qu'elle décline de 3,5 mbj»

COVID 19

L'Afrique de l'Est se préoccupe de ses transporteurs routiers

Chaque jour, des centaines de poids-lourds partent des principaux ports d'Afrique de l'Est au Kenya et en Tanzanie pour livrer leur marchandise dans toute la région, alimentant les craintes que les chauffeurs-routiers ne deviennent des vecteurs du Covid-19.

Tout au long de leurs périples de centaines de kilomètres, depuis les ports kenyans de Mombasa ou tanzanien de Dar es Salaam, vers l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo (RDC), Les chauffeurs-routiers se côtoient aux douanes, aux contrôles de pesage de leur

camion, dans les bars. Tandis que la plupart des pays de la région ont restreint les déplacements pour enrayer la propagation du nouveau coronavirus, les routiers font partie des rares à pouvoir circuler et livrer leurs marchandises, souvent des vivres, à l'ensemble de la région. Mais des tests réalisés aux frontières ont révélé

un nombre de cas élevé parmi eux et mis en lumière les risques de les voir propager le virus. Le Rwanda observe ainsi depuis trois semaines une augmentation de cas parmi les routiers et leurs assistants, sans préciser leur nombre exact. Ailleurs, au Kenya, en RDC ou au Soudan du Sud, des conducteurs de camions ont été testés positifs. Le président ougandais, Yoweri Museveni, a d'ailleurs récemment estimé qu'ils constituaient une source d'inquiétude pour l'Ouganda

et sa région. L'Ouganda, qui a recensé au total 122 cas de nouveau coronavirus, a mené des milliers de tests sur les chauffeurs-routiers, dont 51, essentiellement des Kényans et des Tanzaniens, se sont révélés positifs au Covid-19. Mais le président Museveni a estimé qu'interdire l'accès des camions serait suicidaire pour le pays enclavé qui, comme certains de ses voisins, ne peut compter que sur la route pour l'import-export de marchan-

dises à des prix compétitifs. La pandémie a ainsi conduit à l'adoption d'une panoplie de mesures aux frontières de la sous-région qui affectent sensiblement le trafic des marchandises provoquant parfois des files d'attente de plusieurs jours pour les routiers. Le Kenya pour sa part impose désormais aux chauffeurs-routiers traversant ses frontières de passer un test toutes les deux semaines et d'en avoir la preuve.

Julia Ndeko avec AFP

Cinq pays africains résisteraient économiquement selon le FMI

Selon un rapport du Fonds monétaire international (FMI), publié le 12 mai, les économies de certains pays d'Afrique subsaharienne résisteraient à la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Il s'agit de la Côte d'Ivoire, du Niger, de la République des Seychelles, de la Guinée Conakry et du Botswana. La Côte d'Ivoire sera le premier pays africain à sortir du lot avec un taux de croissance de 8,7% en 2021. Le leader mondial sera suivi du Niger (8,1%), ensuite des Seychelles, 8,0%. La Guinée est à la quatrième place avec 7,6% et le Botswana boucle la marche du podium (6,8%). L'institution de Bretton Woods a expliqué que cette situation est due au fait que

la croissance de ces pays serait moins touchée par la récession car, leur PIB étant tiré essentiellement par le secteur primaire (agriculture). Cependant, note le FMI, même si ces cinq pays vont connaître la croissance, les effets de la récession se feront sentir dans d'autres secteurs tels que le tourisme, le commerce, le transport. Par ailleurs, le coronavirus aura des effets négatifs sur l'évolution de la dette publique dans ces pays. Ainsi, la dette publique de la Côte

d'Ivoire va se situer à 31,5 milliards de dollars en 2020 et 30,8 milliards de dollars en 2021; celle du Niger se chiffrera entre 29,3 milliards de dollars et 28,6 milliards de dollars sur la période 2020-2021. La dette publique de la République des Seychelles sera estimée à 32,3 milliards de dollars en 2020 et 27,0 milliards en 2021. La Guinée aura une dette publique de 29,0 milliards de dollars en 2020 et 32,7 milliards de dollars en 2021. Pour le Botswana, la dette publique sera de 8,8 milliards de dollars et 8,4 milliards de dollars entre 2020 et 2021.

Yvette Reine Nzaba

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.




Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

FOOTBALL.

Jonathan Buanga « Je m'entraîne en salle de musculation pour maintenir la forme »

C'est depuis le 16 mars 2020 que la Fédération congolaise de football association (Fécifa) a suspendu toutes les activités liées au football, les athlètes se débrouillent pour se maintenir en forme et c'est très dur de s'entraîner seul, sans être vraiment suivi et superviser. C'est le cas du défenseur axial international du FC Renaissance du Congo, Jonathan Buanga Simba.

« Malgré cette période difficile avec la suspension du championnat, on reste à la maison, pas de foot, je m'entraîne seulement en salle de musculation pour maintenir la forme », a-t-il confié au Courrier de Kinshasa. Arrivé cette saison au FC Renaissance du Congo en provenance du FC MK de l'homme d'affaire Max Mokey, Jonathan Buanga s'est rapidement imposé comme une valeur sûre dans la défense centrale des Renais de Kinshasa. « Ça se passe bien en club. J'ai été bien accueilli à mon arrivée dans Renaissance du Congo, comme un cadet de la famille, j'ai retrouvé des aînés que je côtoyais déjà avant d'être dans le club, et ils m'ont bien accueilli », a-t-il dit. Il a aussi évoqué sa première expérience chez les Léopards locaux. Il fait partie du groupe qui a remporté la première édition du tournoi international de football de la République démocratique du Congo (Tifoco) disputé en janvier 2020 à Kinshasa. Les Léopards locaux, -actuellement conduits par le sélectionneur Mihayo Kazembe qui a pris la place de Christian N'sengi Biembe désormais sélectionneur uniquement des Léopards A-, se sont imposés en battant d'abord les Diables Rouges du Congo Brazzaville (un but à zéro), avant de gagner la

finale du tournoi face aux Menas du Niger (trois buts à un). Et Jonathan Buanga a été titularisé lors du premier match des Léopards locaux contre les Diables rouges du Congo Brazzaville par Christian N'sengi, match gagné par un but à zéro. « J'ai été très content de ma première expérience avec la sélection A, j'ai fait un très bon travail en club pour ensuite mériter la sélection, j'ai vraiment été ravi de faire partie des Léopards locaux, c'est un rêve qui se réalise. En tant que jeune joueur, c'était quelque chose d'exceptionnel, l'accueil a été très bon. C'est une très grande fierté de porter le maillot de l'équipe nationale ».

Et d'ajouter quant à la suite de sa carrière : « Pour la saison prochaine, j'espère en Dieu qui est le maître des temps et des circonstances, c'est lui qui va nous diriger où il voudra pour la saison prochaine, ou on va rester dans Renaissance du Congo où je me sens bien », a-t-il soufflé. Jonathan a relevé deux grandes préoccupations du football congolais : « La plus grande difficulté du football congolais pour moi, c'est d'abord l'arbitrage et le non-respect du calendrier des matchs qui perturbe le déroulement du championnat ».

Parcours de Jonathan Buanga...



Jonathan Buanga Simba

Diplômé en électricité, Jonathan Buanga a su concilier le football aux études, car il a pu obtenir son diplôme de licence comme topographe à l'Institut des bâtiments et des travaux publics (IBTP)/Ngaliema à Kinshasa. Mais, le football, c'est pour l'instant son occupation majeure. Et ce natif du quartier Mososo dans la commune de Limete à Kinshasa et dont le père et son frère Éric Buanga (Aigles Verts, Bukavu Dawa, Muungano et Makila de Kikwit) ont été footballeurs avant lui vise de devenir footballeur professionnel et rêve d'évoluer un jour au

sein de l'Olympique de Marseille en France. Avant de jouer pour Renaissance du Congo, Jonathan Buanga a donc eu un parcours de labeur, ayant fait ses débuts dans la catégorie pupille et junior au sein de l'équipe de Conquistadors des vainqueurs. Il a ensuite évolué dans l'Espoir de Kalamu en troisième division pour ensuite être transféré dans RC Bandal en première division. Il s'est ensuite retrouvé dans la formation de Royal où il n'a disputé qu'une mi-saison avant d'être transféré dans l'Académie d'Ujana. Il y a retrouvé ses coéquipiers des sélections natio-

nales d'âge comme William Likuta (actuellement dans Daring Club Motema Pembe), Ernest Luzolo Sita (actuellement dans V.Club), etc. Après Ujana, Jonathan Buanga a intégré le FC MK de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi. Avec ce club, il a disputé la Coupe du Congo et réalisé un match exceptionnel contre Renaissance du Congo (zéro but partout), une prestation qui a attiré l'attention des dirigeants du club orange de Kinshasa. « C'est après cette rencontre que j'ai été sollicité pour intégrer la formation de Renaissance du Congo où j'ai retrouvé mes aînés Hervé Apinda, Yvon Bukasa, et d'autres que je connaissais déjà au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (EPPKIN) », a-t-il affirmé. Et il a laissé entendre : « Mon premier coach dans Renaissance du Congo, Papy Kimoto Okitankoy, m'encourageait beaucoup à mon arrivée et m'a permis de vaincre la frousse afin de laisser mon talent s'exprimer. J'ai aussi été façonné par des entraîneurs Eric Tshibusu, Bukasa, Zola, Maxence ».

Son premier match de championnat national, c'était contre Sanga Balende. Titulaire, Jonathan Buanga a été impressionnant dans l'axe de la défense, mais il y a eu des troubles des supporters et l'équipe a failli être suspendu pour deux ans. Mais, à la fin, la Fécifa a levé la mesure de suspension prise par la Linafoot.

Martin Engimo

Déjà la reprise pour certains Congolais de l'étranger

Après pratiquement deux mois de confinement total à cause du pandémie de Covid-19, on annonce ici et là à travers le monde la reprise des activités sportives et, particulièrement, le football. Certains joueurs congolais sont déjà à pied d'oeuvre.

Certains clubs où prestent des Congolais ont déjà repris le chemin des entraînements, bien évidemment en respectant les gestes barrières de distanciation sociale et de non-regroupement de plus de vingt personnes dans un espace réduit. Au Portugal par exemple, où évolue le défenseur central international Chancel Mbemba à Porto et le milieu défensif Aaron Tshibola à Deportivo Aves, le championnat reprend officiellement le 4 juin. Les clubs avaient déjà entamé la préparation pour la reprise. La saison va reprendre à la 25e journée, apprend-on. Si la première D1 portugaise va reprendre, ce ne sera pas encore le cas pour la D2 où évolue le défenseur Arnold

Nkufo Isako au Sporting Clube Farense ; la saison a été annulée par les autorités et cela n'a pas du tout plu aux dirigeants de la Ligue de football du Portugal qui ont parlé d'injustice, d'une décision de deux poids, deux mesures.

Au Danemark, le défenseur Joël Kabongo de Brøndby et Kevin Tshiembe de Lyngby reprennent le championnat le 28 mai. La Fédération dispose de l'autorisation des autorités sanitaires pour la reprise à la 26e journée. En Pologne où joue le milieu défensif international Wilson Kamavuaka (GKS Tychy/D2 Pologne), la reprise est fixée au 29 mai. Ce club a entamé la deuxième partie de sa préparation et les autorités sanitaires du pays ont au-



Chancel Mbemba

torisé un regroupement de vingt-cinq personnes pour les entraînements. Notons que Le championnat des Îles Féroé a été le premier en Europe à démarrer alors que d'autres étaient encore suspendus à la suite de la pandémie du corona-

virus. Et le milieu défensif congolais Delphin Tshiembe (frère de Kevin Tshiembe de Lyngby au Danemark) et son club HB Torshavn ont battu la formation de d'EB Strey-mur par un but à zéro, au terme d'un match disputé à huis clos. Ancien d'Hamilton

Academical en Ecosse, Delphin Tshiembe a été titulaire dès l'entame de la partie.

En Chine, Cédric Bakambu de Beijing Guoan et Oscar Maritu de Shijiazhuang Ever Bright seront fixés sur la reprise des championnats de première et deuxième division après l'assemblée générale de la Fédération chinoise de football prévue du 13 au 15 mai 2020. Bakambu est encore confinée à Paris en France et n'a donc pas encore rejoint son club en Chine. Oscar Maritu, pour sa part, a débuté la préparation avec son club. En Corée du Sud, l'attaquant germano-congolais Sukuta Pasu et son club Seoul E-Land ont contraint Jeju United au partage d'un but partout en journée inaugurale du championnat. Le démarrage de la saison a été décalé à la suite de la pandémie du Covid-19.

Martin Engimo